



COMMUNIQUÉ

Le Maire de la commune de Montsinéry-Tonnégrande informe la population que **les inscriptions scolaires et à la restauration scolaire** pour l'année **2021/2022** débuteront du **lundi 1^{er} février 2021** au **mercredi 31 mars 2021**.

Les dossiers seront disponibles au service des Affaires Scolaires de l'hôtel de ville de Montsinéry-Tonnégrande, à l'annexe-mairie de Tonnégrande aux horaires d'ouvertures habituels, ou sur le site internet de la commune : www.montsinery-tonnegrande.fr

Des pièces justificatives devront être fournies pour toutes inscriptions.

Montsinéry-Tonnégrande, le 28 janvier 2021

Patrick LECANTE
Maire de Montsinéry-Tonnégrande